

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois le Treize novembre, à 18 heures et 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/10/2023

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE,
M. Eric COZON, M. Pierre VIEUX, M. Jean PUZENAT, M. Christophe
SARAYOTIS

Absents excusés : Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Frank BRESSON

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal du 9 octobre 2023, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

1/ Projet de reprise Auberge: M. Alberto et M. Salver

Annulé momentanément avec ces candidats. Appui spécifique de MME Delecourt de la CCVD pour la recherche de nouveaux candidats et montage de dossier.

2/ Station de pompage des Ribières : consommations

Information sur les factures EDF présentées : vétusté d'une partie du matériel provoquant la surconsommation générant une facturation élevée.

3/ Parc du Vercors : dotations

La commune reçoit des dotations de l'État grâce à son adhésion au Parc naturel régional du Vercors : « Dotation biodiversité » et « dotation Natura 2000 »

4/ Réouverture chemin rural n°11 sur le Vellan

Il est prévu une séance de travail en mairie avec le relevé cadastral de ce chemin avec Eric Cozon, Pierre Vieux, Jean-François Faure : le 30/11/2023 à 18h00

5/ Devis signalétique sur D70 :

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour limiter la vitesse de circulation et valide le devis de : marquage au sol, passages piétons (dont La Combe), dents de requins et marquage au sol des stops : route de Fonchet et route du Vialaret.

6/ Contrat PEC ATSEM

Le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement du contrat aidé CUI-PEC de l'ATSEM Mme Nathalie BELVISO WEISS pour 12 mois, assorti d'une augmentation de sa rémunération.

Délibération à l'unanimité

7/ Décisions modificatives

2 DM : 1 décision modificative pour chaque budget à été votée à l'unanimité : amortissements des immobilisations et des subventions, Fonds de Péréquation intercommunal

Délibération à l'unanimité

Questions diverses :

- Le socle du défibrillateur prévu à La Blache sera posé le 05/12/2023 avec Mme Christine Terrail, M. Vincent BETTON et M. Eric COZON
 - Le broyage des végétaux chez les particuliers est assuré par M. Vincent Betton. Les demandeurs auront en charge l'essence nécessaire au broyage : il convient de le prévoir avant l'intervention. Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de M. Vincent BETTON : 06,82,96,64.55
- Le service assuré par le service technique sera payé par la commune.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 21h

Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 11 décembre 2023 à 18h30 à la salle polyvalente.

Le Maire,
Daniel COTTON



La secrétaire de séance,
Christine TERRAIL

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Terrail", is written over a faint, larger signature or stamp.